



PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

Bastia, le 26 juillet 2018

PREFECTURE
DIRECTION DU CABINET
SERVICE COMMUNICATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES SAN GAVINO DI TENDA et PIOGGIOLA

Le Préfet de la Haute-Corse communique :

Les électeurs et électrices français inscrits sur les listes électorales des communes de San Gavino di Tenda et Pioggiola, ainsi que les ressortissants Européens inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale sont convoqués pour procéder à l'élection de trois membres du conseil municipal desdites communes :

Dimanche 26 août 2018

Si les sièges vacants n'étaient pas pourvus au premier tour de scrutin, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 2 septembre 2018.

Les candidatures seront reçues à la sous-préfecture de Calvi dans les conditions suivantes :

- pour le premier tour de scrutin, au plus tard le jeudi 09 août 2018, à 18 h
- pour le second tour de scrutin, le cas échéant, du lundi 27 août 2018 de 08h30 au mardi 28 août 2018 à 18h

Contact Presse

Marie-Dominique FORNESI - Service Communication
20401 BASTIA CEDEX 9 ☎ 04.95.34.51.63 /06.80.38.45.01
marie-dominique.fornesi@haute-corse.gouv.fr

Site Internet Départemental : <http://www.haute-corse.gouv.fr/>  @prefet2b